



LA QUATRIEME EDITION DU SALON DE LA CREATION ET DE LA REPRISE D'ENTREPRISE EST LANCEE

La Communauté de Communes du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche organise en partenariat avec Pôle emploi Pierrelatte-Nyons et la Mission Locale Centre Ardèche le quatrième salon de la création et reprise d'entreprise.

Suite au succès rencontré depuis son lancement en 2016, les organisateurs ont souhaité reconduire cette année encore cette manifestation. Deux nouveautés à retenir : la mise en valeur de la reprise d'entreprise et l'organisation de nombreuses animations, sous la forme de conférences, de tables-rondes et d'ateliers.

Ouvert à tous, quel que soit le stade de réflexion ou de maturation du projet de création ou reprise d'entreprise, ce salon propose aux 300 visiteurs attendus de rencontrer plus de vingt exposants qui seront présents pour répondre à leurs demandes variées en matière d'accompagnement à l'émergence de l'idée, de financement, de protection sociale ou de statut juridique.

Cette initiative permet à la Communauté de Communes et à ses partenaires organisateurs de soutenir activement la création et la reprise d'entreprise.

Une visite organisée en tenant compte du parcours du créateur

Pour cette quatrième édition, le salon est organisé en six pôles distincts :

- De mon idée à mon projet : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, IPRES (prestataire d'aide à la création d'entreprise), AMESUD (économie sociale et solidaire), CIDFF-MIFE (accompagnement à la création d'activité).
- Mon financement : Pôle Emploi, Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale (prêts d'honneur), ADIE (micro-crédit), Cap emploi (emploi des personnes handicapées), Réseau Entreprendre Drôme Ardèche (prêts d'honneur), Crédit Mutuel (établissement bancaire).
- Ma protection sociale : URSSAF, la RAM (expert en assurance maladie des indépendants), GAN Prévoyance.

- Mon statut juridique : Pollen Scop (coopérative d'entrepreneurs), Cerfrance et In Extenso (cabinets d'expertise-comptable).
- Mes formalités : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, GAN Assurances.
- Mon installation et mon réseau : Pépinières d'entreprises Espéidou/le Faisceau Sud, Atout Tricastin (club d'entreprises), EGEE Rhône-Alpes (réseau d'aide bénévole aux créateurs).

Sept animations sur la journée

En 2019, le salon de la création et de la reprise d'entreprise innove et propose plusieurs animations sur la journée. Il est conseillé aux participants de s'inscrire en ligne sur le site internet de la CC DRAGA.

Programme :

Testez votre projet

Atelier individuel – A 10h00, 10h30, 11h00, 11h30 - Durée de chaque atelier : 30 minutes - Nombre de places : 4 – En salle d'atelier

Devant des spécialistes de la création d'entreprise, exercez-vous à présenter votre projet de création ou de reprise d'entreprise. En condition réelle, préparez-vous comme si vous pitchiez devant votre banquier ou des futurs partenaires commerciaux pour les convaincre de la faisabilité de votre projet !

Le groupe d'experts sera présent pour apporter son regard professionnel et des axes d'amélioration à chaque participant. Il sera composé de représentants du Crédit Mutuel, de Cerfrance, d'Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale et de la pépinière le Faisceau Sud/ l'Espéidou.

Quelle structure juridique pour mon entreprise ?

*Conférence – A 10h00 – Durée : 1h00- Nombre de places : 30 – En salle de conférence
Animée par le cabinet d'expertise comptable In Extenso.*

Pour vous aider à choisir le meilleur statut, informez-vous sur les différentes formes juridiques possibles lorsque vous créez ou reprenez une entreprise. Entreprise individuelle ou société, vous pourrez opter pour la meilleure solution en toute connaissance de cause.

Avant de vous lancer : l'étude de marché

Atelier collectif – A 11h00 – Durée : 1h00 – Nombre de places : 15. En salle d'atelier

L'étude de marché constitue une étape primordiale du parcours de création d'entreprise car elle permet de vérifier l'opportunité du projet. Pour ne pas la négliger, mettez tous les atouts de votre côté en suivant cet atelier qui donnera les clés d'une étude de marché réussie. Dans quel environnement se situe mon projet ? Quelle est ma concurrence ? Comment déterminer ma cible... voici quelques-unes des questions qu'il convient de se poser avant de se lancer. L'atelier rappellera les objectifs de l'étude de marché et renseignera les porteurs de projet sur la méthodologie.

Être salarié de son entreprise avec la coopérative d'activités

*Table-ronde – A 14h30 – durée : 45 minutes – Nombre de places : 15 – En salle d'atelier
Animée par Pascal MONOT, de Pollen-Scop.*

Vous souhaitez être à votre compte sans créer d'entreprise ? C'est possible grâce à la coopérative d'activités. Une coopérative regroupe des créateurs d'activité qui partagent une entreprise. Ils mutualisent ainsi des moyens techniques, administratifs, comptables, des temps de formation et d'accompagnement qui leur permettent de tester, développer et pérenniser leur activité. Une solution pour entreprendre autrement.

La reprise d'entreprise, mode d'emploi

*Conférence – A 14h30 – Durée : 1 heure – Nombre de places : 30 – En salle de conférence
Animée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche.*

Reprendre une entreprise existante constitue une alternative à la création d'activité. Comment s'y prendre pour reprendre une entreprise ? Comment connaître les offres ? Quelles sont les clés d'un projet réussi ? Comment bien évaluer l'entreprise à reprendre et savoir si elle a bien été estimée ? Une intervention conjointe de la CMA et de la CCI de l'Ardèche pour tout connaître de la reprise d'entreprise.

La protection sociale du chef d'entreprise

*Conférence - A 15h30 – Durée : 1 heure – Nombre de places : 30 – En salle de conférence
Animée par la RAM, organisme conventionné de la Sécurité Sociale des Indépendants qui gère la protection sociale des artisans, commerçants et professions libérales.*

Qui va gérer ma protection sociale une fois que j'aurai créé mon entreprise ? Comment suis-je couvert en cas d'arrêt de travail ? Ai-je des droits en cas de maternité ? Vais-je cotiser pour ma retraite ? Quelles sont les différences en fonction du statut ? Retrouvez les réponses à vos préoccupations lors de cette intervention éclairant les participants sur le fonctionnement de la protection sociale.

Financer sa création d'activité par le crowdfunding

*Atelier collectif - A 15h30 – Durée : 1 heure – Nombre de places : 15 – En salle d'atelier
Animé par Kocoriko.*

Le financement participatif, ou crowdfunding, constitue un outil de financement de la création d'entreprise, en sollicitant des fonds auprès du public via les plateformes dédiées. Pour connaître les facteurs clés de succès d'une campagne de crowdfunding, retrouvez sur l'atelier tous les conseils de la plate-forme Kocoriko.

Les soutiens :

L'action bénéficie du soutien de nombreux partenaires notamment la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat via un financement octroyé par la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

GAN Assurances et Prévoyance, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche, Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale, le Crédit Mutuel, la Pépinière l'Espéridou/ le Faisceau Sud, Pollen-scop, les experts-comptables In extenso et Cerfrance, Kocoriko et la RAM soutiennent également cette manifestation.

Informations pratiques

Pour participer au 4ème salon de la création d'entreprise, c'est très simple :

- Inscriptions pour les animations (ateliers, tables-rondes et conférences) sur www.ccdraga.fr (recommandé) ou sur place le jour-même
- Salon ouvert sur entrée libre le mardi 5 novembre 2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, au complexe sportif – quartier Bas Fez- RD 86, à Saint Marcel d'Ardèche (07700).
- Restauration possible sur place
- Coordonnées GPS : 44°18'52.9"N 4°36'59.5"E
- Renseignements : Communauté de communes DRAGA – Tel : 04 75 54 57 05 – conomie@ccdraga.fr – www.ccdraga.fr

Contact presse

Fabien BECERRA

Responsable de la communication – CC DRAGA

04 75 54 57 05 – 06 40 12 74 63

fbecerra@ccdraga.fr

www.ccdraga.fr – Appli CC DRAGA – Facebook : Communauté de Communes DRAGA